



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Agence Nationale Pour la Rénovation Urbaine
et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine

N° 458./2019

Rabat le, 14 Novembre 2019

**Décision de la Directrice de l'Agence Nationale pour la Rénovation
Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine
(ANRUR) pour le recrutement de 3 cadres contractuels**

**Directrice de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments
Menaçant Ruine**

- Vu le dahir n° 1.16.48 du 19 rajeb 1437 (27 avril 2016) portant promulgation de la loi n° 94.12 relative aux bâtiments menaçant ruine et à l'organisation des opérations de rénovation urbaine ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine au titre de l'exercice 2019 ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 22 Octobre 2012, relative à la procédure de recrutement dans les Entreprises et les Etablissements Publics ;
- Vu le décret n°2.18.892 du 22 Safar 1440 (01 Novembre 2019) portant nomination de Mme Zahra Sahi, Directrice de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine ;
- Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article I :

Dans le cadre du renforcement de ses effectifs, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation des Bâtiments Menaçant Ruine (ANRUR) procédera au recrutement des profils suivants :

- Un (1) Architecte (H/F)
- Un (1) Chargé de Gestion (H/F)
- Un (1) Cadre Financier (H/F)

Les candidats doivent avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine demandé (voir les fiches de poste ci-jointes).

Article II :

L'appel à candidature est ouvert aux candidat(e)s de nationalité marocaine.

Article III :

Le dossier de candidature est constitué **obligatoirement** des pièces suivantes :

- Formulaire de candidature (voir le modèle) ;
- Une demande de candidature ;
- Une lettre de motivation ;
- Curriculum Vitae ;
- Une copie certifiée conforme à l'original du ou des diplômes requis ;
- Une copie de l'attestation d'équivalence pour les diplômes étrangers ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de tout document justifiant l'expérience demandée ;
- Une copie certifiée conforme à l'original de la CIN ;

Article IV:

Les candidats sont invités à déposer **obligatoirement** leur candidature contre accusé réception au plus tard le **28 Novembre 2019 à 16H00** à l'attention du cabinet de recrutement « **IFCAR SOLUTIONS** » sis à : Immeuble 07, Apt. N° 13, Avenue My Rachid, Hassan Rabat ou l'envoyer par courrier recommandé à la même adresse.

NOTA BENE : Seul le formulaire de candidature doit être envoyé **sous format électronique** (en Format Word) à l'adresse suivante : **candidat.anrur@gmail.com** (en mettant comme objet du mail la référence de l'offre.)

Par ailleurs aucune suite ne sera donnée aux dossiers incomplets ou parvenus après délai. Toute fausse déclaration sera passible d'annulation de votre candidature.

Article V :

Une commission désignée par l'Agence se chargera d'assurer le suivi de cette opération.

Article VI :

La liste des candidats admis à passer les entretiens oraux ainsi que la liste nominative des candidats admis définitivement seront et publiées sur le site de l'emploi public : www.emploi-public.ma.

Cachet et signature

Directrice de l'Agence Nationale pour
la Rénovation Urbaine et la Réhabilitation
des Bâtiments menaçant ruine

Mme Zahra SAHIL